### DÉPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE BESANCON CANTON DE BAUME LES DAMES

Nombre de conseillers: 15

En exercice: 15

A délibéré: 15

10 Novembre 2022

Pouvoirs: 03 Convocation du:

Présents:12

### COMMUNE DE VIEILLEY - 25870 -EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIEILLEY

### **SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt et deux, le dix sept novembre, le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur

Franck Raclot, le Maire.

Etaient présents:

Mesdames Dorine LEROY, Laurence REGAD-PELAGRU.
Messieurs, Sylvain CUNY, Stéphane DEMANGE, Corentin FAIVRE PICON
Damien GENTE, Aurélien JACQUET, Damien LIARD,

Emmanuel MULIN, Olivier NAVARRE, Franck RACLOT, Guy VERCHERE.

#### Absent excusé:

Absent non excusé :...

- Françoise GILLET donne pouvoir à Guy VERCHERE
- -Jimmy KASAD donne pouvoir à Emmanuel MULIN
- -Christophe CLADY donne pouvoir à Stéphane DEMANGE

Secrétaire de séance :

**Corentin FAIVRE PICON** 

Reçue en préfecture Certifiée exécutoire le 18 Novembre 2022

DCM 22 11 17

Validation du conseil du 20 Octobre 2022

#### 1- VALIDATION DU DEVIS DES TRAVAUX SYLVICOLES 2023

Mr Damien LIARD 2<sup>ème</sup> Adjoint, responsable de la Commission forêt, nous explique qu'il est important de s'occuper en 2023 des parcelles 30, 24, 25, 20 et 12, que nous reportons ultérieurement pour la parcelle 15. Nous redemandons un devis sans les travaux de la parcelle 15, le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer le nouveau devis.

Pour: 15 Contre: 00 Abstention: 00

# 2- ACHAT PARCELLE ZD 272 - 273 SUR VIEILLEY ET AC 29-30 SUR MÉREY-VIEILLEY

Mr Damien LIARD 2ème Adjoint, responsable de la commission forêt, nous annonce que nous devons annuler la délibération prise le 16 septembre 2021 DCM 04\_21\_09\_16. Il s'avère que le prix de vente est de 5000 euros (cinq mille euros) hors frais de notaire ? contrairement 0 la délibération du 16 septembre 2021 qui notifiait un prix de vente de 3000€ hors frais de notaire. Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer l'acte de vente à venir.

Pour: 15 Contre: 00 Abstention: 00

## 3- VALIDATION DU TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES TRAVAUX CHEMIN DE MÉREY

Mr le maire explique qu'il faut amortir les travaux du chemin de Mérey comme le tableau ci-dessous :

Fiche d'amortissement

Désignation du bien : Trottoirs Chemin de Merey Valeur d'entrée : 9 886.80 €

Base amortissable :

9 886.80 €

Amortissement:

Linéaire

Date de réalisation :

année 2021

Durée: Taux linéaire : 10 ans 10.00%

Début d'amortissement :

2023

_		 
	Valour	 . 4 - 1-1 -

Debut a anion	Debut d'amortissement . 2025					
Exercice	Base amortissable	Annuités	Cumul des annuités	Valeur comptable nette		
2023	9 886.80 €	988.68 €	988.68 €	8 898.12 €		
2024	9 886.80 €	988.68 €	1 977.36 €	7 909.44 €		
2025	9 886.80 €	988.68 €	2 966.04 €	6 920.76 €		
2026	9 886.80 €	988.68 €	3 954.72 €	5 932.08 €		
2027	9 886.80 €	988.68 €	4 943.40 €	4 943.40 €		
2028	9 886.80 €	988.68 €	5 932.08 €	3 954.72 €		
2029	9 886.80 €	988.68 €	6 920.76 €	2 966.04 €		
2030	9 886.80 €	988.68 €	7 909.44 €	1 977.36 €		
2031	9 886.80 €	988.68 €	8 898.12 €	988.68 €		
2032	9 886.80 €	988.68 €	9 886.80 €	0.00 €		

Fait à Vieilley le 18/11/2022

Le Maire

Franck RACLOT

## 4- DEMANDE DE SUBVENTION L'A.S. PERROUSE 2022-2023

Mr le maire nous informe avoir reçu une demande de subvention de l'A.S. Perrouse pour l'année 2023. Le conseil accorde la somme de 200€ (deux cents euros) de subvention. Celle-ci sera mise et verser sur le budget 2023.

Pour: 12 Contre: 02 Abstention: 01

## 5- ACHAT ET INSTALLATION DES FEUX DE RÉCOMPENSE

Mr le maire demande au conseil l'autorisation d'acheter et d'installer des feux de récompense rue du Général de Gaulle. Cette proposition est validée par le département. Suite au premier devis de la société Worldplas signalisation de 9994.43 € TTC, le conseil municipal autorise Mr le maire à signer ces travaux à concurrence de 10000 euros TTC.

Pour: 15 Contre: 00 Abstention: 00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30

Prochain conseil le 20 Décembre 2022 à 20 h

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

> C. CLADY Absent excusé

S. CUNY

S. DEMANGE

C. FAIVRE PICON

D. GENTE

F. GILLET Absent excusé A. JACQUET

J. KASAD

1 Addent discuss

Absent excusé

D. LEROY

D. LIARD

E. MULIN

O. NAVARRE

F. RACLOT

L. REGAD PELAGRU

G. VERCHÈRE